



Les Jeudredis – Une 4e édition bien remplie !

Cette 4e édition des **Jeudredis** aura une nouvelle fois animé les soirées estivales au Petit Port de Veytaux. Avec **neuf dates au programme**, l'été s'annonçait particulièrement riche... même si une météo parfois bien capricieuse est venue jouer les trouble-fêtes. Une seule soirée a finalement dû être annulée, ce qui, au vu des conditions rencontrées, constitue presque un petit exploit !

Au cœur de cette programmation estivale, nous nous sommes également retrouvés le **31 juillet pour célébrer notre Fête nationale**. Une soirée conviviale et musicale, portée notamment par l'excellente prestation du **BBB – Brandless Blues Band**. Quelques gouttes de pluie ont certes écourté la soirée pour une partie du public, mais elles n'auront pas entamé la bonne humeur ni la qualité de ce beau rendez-vous.

Une fois ce festival estival terminé, tous les regards – et surtout toutes les énergies ! – se sont tournés vers les derniers préparatifs de la **FEVI 2026 – Veytaux, Fête & Légendes**, qui s'est déroulée les 4 et 5 septembre, juste avant la parution de ce journal.

Cette année, en revanche, il n'y aura pas de **Mini BEER Festival**. Il faut dire que nous nous sommes donnés à fond pour la Fête au Village et qu'il fallait bien faire quelques choix ! Mais ce n'est que partie remise : **rendez-vous en septembre 2027** pour une nouvelle édition que nous espérons festive et haute en couleur.

Et maintenant... place à la Braisinée !

Les **24 et 25 octobre**, retrouvez-nous pour l'un des rendez-vous incontournables de PRO VEYTAUX : **La Braisinée**.

Comme toujours, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous prêter main-forte, que ce soit pour le montage des installations, la préparation... ou pour brasser patiemment ce précieux liquide jusqu'à obtenir notre fameux nectar !

Enfin, pour découvrir toutes nos autres manifestations, nous vous invitons à consulter l'**Agenda** sur notre site internet. Vous y retrouverez notamment les **Apéros du Marché**, organisés le samedi matin aux côtés du petit marché et d'Hervé, de la Ferme du Rosset, avec ses produits régionaux.

Une chose est certaine : à Veytaux, l'année est loin d'être terminée !

Pascal Mason - Président

Toutes les infos disponibles sur : www.proveytaux.com - FB – INSTAGRAM



ACTIVITES THEY D'UNION

Chaque vendredi : pétanque ou cartes

- 06.10 MobiliTYoga doux
- 12.10 Gymnastique douce
- 13.10 Gi-gong et douceur d'antan
- 22.10 Country & Batchata
- 27.10 Programme OSI
- 27.10 Cap nord Suisse
- 28.10 Yoga du rire
- 29.10 Lueurs au creux de l'ombre
- 02.11 Tricot'on'time et gym douce
- 03.11 coup de cœur littéraire et atelier informatique
- 10.11 Gi-gong
- 17.11 Troc habits
- 24.11 Les églises norvégiennes en bois
- 26.11 Country & Batchata
- 06.12 Odéon « l'effet miroir » (hors-mur)
- 08.12 Gi-gong
- 10.12 Répétition « team dance » et apéritif fin année
- 14.12 Gymnastique douce

Annoncez votre présence au Greffe au 021/966.05.55

QR agenda e-Book :



They d'union groupe WhatsApp
pour recevoir l'agenda e-Book & des infos



A VEYTAUX

- 16.09 Déchetterie mobile
- 24-25.10 La Braisinée
- 26.10 Conseil communal
- 05.12 Déchetterie mobile
- 07.12 Conseil communal
- 12.12 Noël des aînés



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 38/ septembre 2026

BILLET DU SYNDIC

Chères Veytausiennes, chers Veytausiens,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse ces quelques lignes à l'occasion de ce premier journal communal de la nouvelle législature.

Cet été, Veytaux a une nouvelle fois démontré son dynamisme et son esprit de village. Les Jeudredis au bord du lac ont rencontré un magnifique succès, permettant à de nombreux habitants et visiteurs de se retrouver dans un cadre exceptionnel, autour d'un verre, d'un repas et de quelques notes de musique. Une belle ambiance estivale qui a fait plaisir à voir !

La Fête au village a également été une belle réussite. Ces moments de partage et de convivialité sont précieux et contribuent à faire vivre les liens qui nous unissent. Un grand merci aux sociétés locales, aux bénévoles, au comité de la Fête et à toutes celles et ceux qui ont contribué à ces beaux moments.

C'est avec cet élan que nous souhaitons poursuivre la suite de la législature : avec enthousiasme, proximité et ouverture, en restant à l'écoute des habitantes et des habitants et en continuant à faire avancer les projets qui contribuent à la qualité de vie dans notre Commune.

Nous nous réjouissons de poursuivre cette belle dynamique à vos côtés et de continuer, ensemble, à faire vivre et évoluer notre Commune avec enthousiasme, proximité et entrain.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et me réjouis de vous retrouver prochainement à l'occasion des nombreux moments qui rythmeront la vie de Veytaux.

Ludovic Sherif,
Syndic



CONSEIL COMMUNAL

Lors de sa séance du 7 septembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a pris connaissance des six préavis déposés par la Municipalité, à savoir :

- relatif aux autorisations générales et compétences financières à accorder à la Municipalité pour la législature 2026-2031 (préavis **10/2026**)
- relatif à la détermination du plafond d'endettement et du plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la législature 2026-2031 (préavis **11/2026**)
- relatif à la rémunération des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031 (préavis **12/2026**)
- relatif à l'ajustement du bilan suite au passage au plan comptable MCH2 (modèle comptable harmonisé de 2e génération) (préavis **13/2026**)
- relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2027 (préavis **14/2026**)
- relatif à l'octroi d'un crédit du patrimoine administratif de CHF 29'187.30 TTC au maximum pour couvrir les frais liés aux frais d'étude pour l'intégration de Véolac dans le projet de réaménagement du secteur de Chillon et du prolongement jusqu'à Villeneuve (préavis **15/2026**)

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu à 20h00 le **lundi 26 octobre 2026**.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

RECOLTE CHATAIGNES 2026



Dès les premières tombées, vous êtes les bienvenus pour profiter et ramasser les châtaignes tombées à terre à la châtaigneraie de Champbabau (montée à pied uniquement, les véhicules à moteur y sont interdits). Sur place se trouvent deux « castagnomats »; vous pesez votre récolte et payez le montant correspondant.

Le prix du kilo s'élève à CHF 3.00 (gratuits pour les Veytausiens).

POMPIERS - Volontaire et solidaire, je m'engage

Vous aimez l'action ? Vous avez envie de vous engager pour protéger la société ? Postulez chez les sapeurs-pompiers volontaires !

Les sapeurs-pompiers sont ouverts à tous, sans distinction. Pour être incorporé dans une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base qui dure entre 40 et 70 heures en fonction des cantons, réparties sur une année.

Critères de recrutement : avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons), bonne forme physique, être motivé et disponible, et réussir les tests d'entrée.

Recrutement le **jeudi 5 novembre 2026**, à la caserne la plus proche de chez vous (liste sur www.118-info.ch).

- Caserne de Montreux : Rue de la Corsaz 4, 1820 Montreux



MAGIC PASS - subvention communale

Chaque année, la Commune de Veytaux octroie à ses habitants une subvention de CHF 100.-/abonnement enfant (jusqu'à 16 ans). Nous vous rappelons que l'abonnement Magic Pass est valable pour les téléskis des Rochers-de-Naye et de Jaman (y-compris le train). Il permet également de skier dans la station voisine des Pléiades.

Pour ce faire, renvoyer le formulaire de demande de subvention, disponible sur le site internet de la Commune ou au Greffe municipal, Rue du They 1.

SPA - PORTES OUVERTES



PERSONNEL COMMUNAL - JUBILAIRES / RETRAITEE

La Commune a le plaisir de mettre à l'honneur plusieurs collaborateurs pour leur fidélité et leur engagement au fil des années.

Christophe Jaccoud, forestier-bûcheron, a atteint ses 40 ans de service le 1er septembre 2026. Fernando Marinheiro, responsable des bâtiments communaux, a célébré ses 25 ans de service le 1er avril 2026, tandis que, le 16 octobre 2026, ce sera au tour de Renaud Schneider, forestier-bûcheron, de fêter ses 20 ans au sein de la Commune.

La Commune tient à les féliciter chaleureusement et à les remercier pour leur engagement et leur précieux travail au service de la collectivité.



Nous adressons également nos meilleurs vœux à Nicole Pecora, responsable APEMS et de la Halte-jeux-garderie, qui prend sa retraite après 26 années au sein de la Commune. Nous la remercions sincèrement pour son engagement auprès des enfants, des familles et de la collectivité, et lui souhaitons une belle continuation dans cette nouvelle étape de sa vie.

PAROISSE DE MONTREUX - VEYTAUX - GROUPE DES ÂÎNÉS « LES RAYONS DE SOLEIL »

Convivialité - Amitié - Conférences - Découvertes - Discussions
14h30 au Centre paroissial d'Etraz, Rue du Marché 10 à Montreux
chaque premier jeudi du mois



Jeudi 1er octobre 2026 : *'Survivance de la région montreuusienne à travers d'anciennes cartes postales' avec Jean Francey.*

Jeudi 5 novembre 2026 : *'Exposé en images du responsable de l'entretien des forêts de la Commune de Veytaux', Mr Von der Aa.*

Jeudi 3 décembre 2026 : *'Fêtons Noël en chantant et par le conte', avec Martine Reymond, organiste.*

Jeudi 14 janvier 2027 : *'Le loto', où tout le monde gagne !*

Entrée libre, collecte à la sortie. Bienvenue à tous !

En cours d'année vous trouverez toutes les informations sur les activités dans le journal 'Réformés' ou sur le site de la Paroisse de Montreux-Veytaux : montreux.eerv.ch

STOP SUICIDE



SECHERESSE - SENTIERS DE MONTAGNE ET FORETS

La sécheresse importante de cet été fragilise la végétation et notamment certains arbres, qui peuvent devenir secs et présenter un risque de chute de branches ou d'arbres entiers.



Cette situation concerne également les secteurs de montagne, où des arbres fragilisés situés sur des pentes raides peuvent présenter un danger supplémentaire. De plus, des chutes de pierres peuvent être déclenchées par l'état actuel du sol.

La Commune appelle donc à la prudence lors de vos déplacements, particulièrement sur les chemins, sentiers forestiers et en montagne.

Bien qu'une surveillance régulière soit assurée par nos équipes, il est impossible de contrôler chaque secteur en permanence. Vous constatez un arbre sec ou dangereux, une branche menaçante ou une zone présentant un risque ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Vos signalements contribuent à renforcer la sécurité de toutes et tous.

PAROISSE PROTESTANTE DE MONTREUX-VEYTAUX

Un culte central à Veytaux aura lieu cet automne, le **dimanche 15 novembre à 10h15**, et sera célébré par la pasteur Claire Clivaz, avec baptême.

Les **apéros-Bible** reprennent cet automne, au Caveau St-Vincent (Place des Planches 1, Montreux), les **mercredi 28 octobre et jeudi 19 novembre** de 19h à 20h30. Pas d'inscription et chapeau à la sortie, pour ce moment convivial avec verrée, planchette et feu de cheminée.

Notez bien la date de notre prochaine **assemblée paroissiale le lundi 23 novembre à 19h30** à Etraz (rue du Marché 10, Montreux). Nous y serons en effet appelés à valider définitivement notre fusion **avec la paroisse de Clarens**, bien en route désormais. Enfin, **en cas d'urgence**, vous pouvez rapidement joindre un/e ministre de la paroisse au 021 553 08 70.